

Le Bureau des passeports est doté d'un fonds renouvelable. Cela signifie que toutes les dépenses sont prises à même les recettes. Il n'y a pas de budget parlementaire annuel et le service est soutenu par les requérants plutôt que par les contribuables en général.

Cette année, selon la tendance, il existe une pression continue de la part du public pour que le gouvernement accroisse l'efficacité, réduise les coûts, et fournisse des rapports clairs et directs sur la façon dont l'argent a été dépensé. La pression provient des organismes centraux aussi bien que du public. La question n'est pas vraiment de savoir quel montant d'argent a été dépensé, mais plutôt de savoir si les fonds ont été gérés efficacement et utilisés de la façon la plus avantageuse.

En 1990, le Bureau des passeports est devenu un organisme de service spécial (OSS). Ces organismes, au nombre actuel de plus de 15, ont été créés par le gouvernement pour promouvoir des pratiques d'affaires solides et l'efficacité dans la prestation de programmes gouvernementaux. En tant

qu'OSS relevant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), le Bureau des passeports est doté d'un fonds renouvelable. Cela signifie que toutes les dépenses sont prises à même les recettes. Il n'y a pas de budget parlementaire annuel et le service est soutenu par les requérants plutôt que par les contribuables en général. Les frais pour l'obtention des documents de voyage sont restés inchangés depuis 1992. Les droits pour les services consulaires de 25 \$ sont recueillis par le Bureau des passeports au nom du MAECI.

Les objectifs > Cette année, nous avons mis sur pied de nombreux projets et changements organisationnels qui ont généré des économies à court et à long terme pour notre organisme.